

ATELIER PARTICIPATIF Sectorisation des collèges du nord toulousain



La scolarisation des collégiens est une compétence partagée entre le Conseil départemental et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne (DSDEN 31). Le Conseil départemental arrête le secteur de recrutement des collèges, la DSDEN 31 procède aux affectations des élèves et décide des dérogations aux secteurs scolaires.

La Haute-Garonne connaît une croissance démographique exponentielle : le nombre de collégiens est ainsi passé de 38 000 à 60 000 élèves en 30 ans. Pour faire face à cette augmentation, le Département investit dans la construction de nouveaux collèges et la réhabilitation des bâtiments existants.

Compte rendu de la réunion du 27 juin 2022 à la MDS de Borderouge :

[📄 Télécharger le fichier «Présentation atelier juin 2022 nouveaux collèges.pdf»](#)